

<p>Date de convocation :</p> <p>10/04/2025</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le quinze avril deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à Pierrick MARCON), Thierry SABOT (4).

Monsieur Christophe MOULIN a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Budget pédagogique école Jacques PREVERT.

DCM 20250415-6

Monsieur Le Maire présente le budget pédagogique de l'école Jacques Prévert à savoir :

En fonctionnement :

- ⇒ 39 € / élève (124 élèves en septembre 2024)
soit $124 * 39 = 4\ 836$ € pour le fonctionnement (fournitures scolaires et pédagogiques) (cpte 6067)
- ⇒ Frais de direction : 300 € (cpte 6067)
- ⇒ Les fichiers mathématiques, fichiers de lecture pour les CP = 432 € (cpte 6067)
- ⇒ Les fichiers mathématiques pour les CE1-CE2 = 380 € (cpte 6067)
- ⇒ Le renouvellement ou complément de manuels (logiciels, manuels numériques) = 300 € (cpte 6067)
- ⇒ 50 € par classe pour l'achat de petit matériel (versés sur le compte du FJEP)
soit 250 € (cpte 65748)
- ⇒ La piscine : 1.80 € * 12 séances * 53 élèves soit $1\ 144.80$ € (cpte 6288)
- ⇒ Déplacement en car pour la liaison avec le collège de secteur et pour le voyage solaire aux Etables = 1 050 € (cpte 6247)
- ⇒ L'intervention pour la musique = 459.12 € (cpte 6216)

AR Préfète

043-214300873-20250415-DCM20250415_6-DE
Reçu le 07/05/2025

En investissement :

⇒ Acquisition de matériel de sport pour les maternelles = 745.57 €

Il rappelle qu'il convient aussi d'ajouter la dépense liée aux cadeaux de fin d'année pour les futurs 6^{ème} (piscine, cinéma) des deux établissements.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

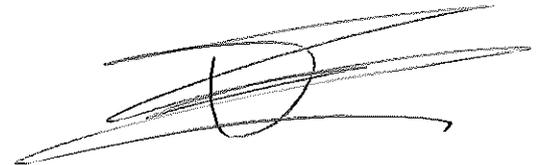
- Approuve le budget pédagogique 2025 de l'école Jacques Prévert.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,
Christophe MOULIN



AR Prefecture

043-214300873-20250415-DCM20250415_6-DE
Reçu le 07/05/2025